

Question présentée par le député :

M. Emmanuel Deonna

Date de dépôt : 1^{er} octobre 2020

Question écrite urgente

A quand une revalorisation des salaires du personnel hospitalier des métiers du care ?

Les travailleuses et travailleurs de la santé s'engagent pour protéger nos vies.

La population suisse et genevoise exprime sa reconnaissance pour le travail essentiel des travailleuses et travailleurs de la santé, au cœur de la lutte contre le coronavirus. Elle soutient ses revendications pour de meilleures conditions de travail afin que leur travail puisse être effectué avec dignité et en sécurité. Elle souhaite un système de santé fort, accessible à toutes et tous.

Plusieurs catégories de personnels des hôpitaux universitaires genevois ont manifesté ces dernières semaines et ces derniers jours en faveur d'une meilleure reconnaissance de leurs conditions de travail et une revalorisation de leurs salaires.

Par ailleurs, les métiers dits du *care* regroupent de nombreux acteurs et professions : les médecins, les services d'urgence, les services de réanimation – mais aussi quelque chose de beaucoup plus vaste. Ils englobent tout ce qui nous permet d'être et de vivre ensemble : les métiers de la solidarité, les métiers de la proximité, qui font lien, tout ce qu'on appelle le capital social.

Au vu de ce qui précède, je remercie d'avance le Conseil d'Etat de bien vouloir apporter une réponse aux questions suivantes :

- 1) *Comment le Conseil d'Etat s'engage-t-il en ce moment pour défendre les conditions de travail du personnel hospitalier ?***
- 2) *Le Conseil d'Etat entend-il revaloriser les salaires des infirmières et des assistants en soins et santé communautaire ? Si oui, à quelle échéance ?***

- 3) *Hormis le travail effectué dans le cadre de la refonte de loi sur le personnel de santé et les efforts du département pour renforcer la reconnaissance des proches aidants, comment le Conseil d'Etat s'engage-t-il en faveur de la valorisation des métiers du care dans le canton de Genève ?*